

Demande de réservation d'une salle communale

La demande de location peut également se faire en ligne sous https://weisw.link/reservation_salle

☐ Beiler ☐ Binsfeld ☐ Holler ☐ Weiswampach ☐ Tente au centre de loisirs

Organisateur

Personne de contact / responsable

Prénom/Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Email : _____

Genre de la manifestation

(Fête familiale/privée, culturelle, de bienfaisance, ball/disco, fête interne, assemblée générale, réunion pour le grand publique...)

Nombre de participants : _____ Entrée payante : ☐ Oui ☐ Non

Débit de boissons : ☐ Oui ☐ Non → Si oui, gratuit : ☐ Oui ☐ Non

Matériel à réserver :

☐ Tables ☐ Chaises ☐ Beamer ☐ Porcelaine et couverts¹ ☐ Verres¹

D'autres équipements (micro, pupitre...) peuvent être loués **uniquement** par des associations. Veuillez spécifier ci-dessous et/ou contacter l'Administration communale pour vérifier les disponibilités :

Coordonnées bancaires

Banque : _____ Code BIC : _____

IBAN : _____

Veuillez joindre un **relevé d'identité bancaire (RIB) à votre demande**. Aucun remboursement ne pourra être effectué sans le RIB.

¹ Uniquement pour la salle de Binsfeld : Location par les associations « Fraen a Mammen » et « Coin de terre et du foyer ». Voir informations en annexe

Caution

La caution vous sera remboursée sur le compte indiqué ci-dessus après vérification des lieux par le responsable communal. Des frais éventuels pour dégâts causés et/ou frais pour nettoyage, pour l'enlèvement des déchets...seront déduits de votre caution.

Responsabilité civile

Veuillez indiquer la compagnie d'assurance auprès de laquelle vous avez souscrit votre assurance responsabilité civile

Compagnie d'assurance/N° de police : _____

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement d'utilisation des salles communales, du règlement-taxi y relatif et des mesures de sécurité²

Lieu : _____ Date : _____

Signature : _____

Réservé à l'Administration

Location : _____ € ☐ Location gratuite

Caution : _____ € ☐ Pas de caution

Autres : _____ €

Total : _____ €

Nettoyage : _____ €/heure ☐ Nettoyage gratuit

Autres remarques : _____

☐ Accordé

☐ Refusé

Weiswampach, le _____

² Le règlement d'utilisation des diverses salles, du centre culturel et de la tente au centre de loisirs, les règlements-taxi afférents ainsi que les mesures de sécurité peuvent être consultés à la maison communale ou sur le site internet www.weiswampach.lu

Informations supplémentaires

Remise des clefs/visite des lieux :

Un état des lieux sera établi avant et après chaque manifestation. Pour cela, veuillez prendre RDV quelques jours avant la manifestation avec la personne responsable indiquée ci-dessous. Les clefs vous seront remises lors de cette visite

- Binsfeld / Holler / Beiler : Mme. Almedina Osmani au +352 691 267 642
Mme. Anne Schroeder au +352 691 267 643
- Weiswampach : Mme. Ismetka Osmani au +352 691 486 309
- Tente au CDL : Mr. Jochen Weinand au +352 691 978 071

Salle de Binsfeld - Location de porcelaine :

Dans la salle de Binsfeld, il y a possibilité de louer de la porcelaine et des couverts (60,00€) ainsi que des verres (40,00€).

La location se fait auprès des associations « Fraen a Mammen » et « Coin de terre et du foyer ».

- Nicole Daman-Heusbourg +352 621 192 535
- Nicole Reiff-Hentgen +352 661 250 665

Durée de location :

- **Salles de Binsfeld, Holler, Beiler et Weiswampach**
Le prix de location couvre une période maximale de 3 jours. Chaque jour supplémentaire est facturé à 1/3 du prix de location.
- **Tente au CDL**
Le prix de location de la tente couvre toute la période de la manifestation

Nettoyage et évacuation des déchets :

- Les salles doivent être quittées dans un état propre (balayé, déchets et vidanges évacués...).
Veuillez ne pas utiliser de produits de nettoyage.
- Les tables et chaises ne doivent pas être empilées après une manifestation.
- L'organisateur doit évacuer les déchets à ses propres frais (sacs ou benne). Les déchets abandonnés seront évacués par le service technique et facturés à 10,00€ par sac.

Vente de bière :

Dans la salle de Beiler et dans la tente au centre de loisirs, il est exclusivement permis de vendre des bières des marques Bofferding et Battin